



The Society of Neuro-Linguistic Programming™



Conduite professionnelle en général

- Le professionnel NLP (PNL) ne fait pas de déclarations fausses ou trompeuses concernant ses offres ou ses certifications.
- Le professionnel NLP (PNL) respecte les efforts et les contributions des autres et ne les présente pas comme lui appartenant.
- Le professionnel NLP (PNL) maintient son propre bien-être mental personnel et, dans tous les cas, si des problèmes surviennent qui nuiraient à ses performances et/ou à ses relations, il prend les mesures appropriées pour suspendre ou même mettre fin à ces relations pour le bien de ses clients/associés.
- Le professionnel NLP (PNL) maintient, stocke et élimine tous les enregistrements créés pendant les sessions de travail selon les bonnes pratiques commerciales en toute sécurité, confidentialité en respect de la vie privée et est en conformité avec ces lois dans sa juridiction le cas échéant. Cela inclut les informations de contact du client.

Conduite professionnelle avec les clients

Consentement éclairé dans la relation (de changement)

- Le professionnel NLP (PNL) n'induit pas en erreur ou ne fait pas de fausses déclarations aux clients potentiels sur ce qu'ils peuvent attendre d'un processus NLP (PNL). Il ne fournit pas d'informations ou de conseils trompeurs ou faux.
- Le professionnel NLP (PNL) a un accord (ou contrat) clair avec ses clients et il respecte tous les accords (ou contrats) conclus dans ses relations professionnelles.
- Le professionnel NLP (PNL) est chargé de définir des limites claires, appropriées et sensibles qui déterminent tout contact physique avec ses clients (comme dans l'ancrage kinesthésique par exemple).
- Le professionnel NLP (PNL) ne s'engage pas dans des relations personnelles ou des relations sexuellement intimes avec ses clients actuels (ou membres de la famille) et il prend en compte les risques d'accepter les relations précédemment citées (ou des membres de la famille) comme clients.
- Le professionnel NLP (PNL) comprend et respecte le droit du client de mettre fin à la relation de travail à tout moment pendant le processus, et cette clause est clairement incluse dans l'accord (ou contrat).
- Le professionnel NLP (PNL) encourage le client à se rediriger vers un autre professionnel (transfert de services) si et quand il serait mieux aidé par un autre professionnel et suggère au client de rechercher ces autres services.
- Le professionnel NLP (PNL) maintient la plus stricte confidentialité avec toutes les informations client et a également un accord clair sur la divulgation de toute information à un autre.

Conflits de valeurs personnelles / professionnelles

- Le professionnel NLP (PNL) évite d'imposer ses propres valeurs, croyances et comportements et respecte la diversité des clients.

Nom du signataire : Pierre Lejus

Date du jour : 6/9/2021 | 09:00:19 CEST

Lieu : Troyes

Signature : *Pierre Lejus*